

**compte-rendu de la réunion  
du conseil d'administration  
du 14 janvier 2023  
à la Maison du Handball (Créteil)**



**Membres présents :**

M<sup>mes</sup> Patricia Balageas, Béatrice Blasak, Nathalie Bonanni, Odile Crombez, Odile Dubus, Céline Fortune, Marie-José Gaudetroy, Valérie Jacob, Nathalie Lassalle, Sabrina Jaubert & MM. Cédric Denon, Alain Desplaces, Pascal Jeunehomme, Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Michel Laurent, Pierre Lentier, Jean-Philippe Mennesson, David Peneau, Philippe Pudelko, Philippe Rajau, Dominique Riviere, Claude Selaquet, Michel Tessier, Christian Zakarian

**Invités :**

M<sup>me</sup> Maryse Pivonnet & MM. Daniel Henry, Nicolas Keïta

**Absents excusés :**

M<sup>mes</sup> Monique Ansquer, Catherine Meunier, Isabelle Penafiel, Marie-Claude Philippe, Anne-Sophie Picquart & MM. Frédéric Badin (invité), Éric Barbareau, Mohamed Belfatmi, Alain Dessertenne (invité), Christian Plas, Georges Potard (invité), Clément Raingear, Fabien Royer

*Le quorum étant atteint, le Président Philippe Pudelko ouvre la séance à 9h03*

Philippe Pudelko rappelle l'ordre du jour :

- Informations CTI
- Tour des commissions et des activités
- Point financier
- Point licences
- Tour des comités
- AG ligue
- Questions diverses
- Annexes

**INFORMATIONS CTI**

> Voir document en fin de PV

Philippe Pudelko présente le bilan de notre CTI (contrat territorial individualisé) qui, par rapport aux 4 axes de performance, indique les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.

Ce bilan a été présenté à la fédération, et cette dernière a reconnu le travail effectué par notre ligue. Nous allons recevoir 100 % du montant prévu.

5 ligues ont été sanctionné de 5 % par rapport à leur bilan.

**TOUR DES COMMISSIONS ET DES ACTIVITÉS**

> Arbitrage

- 4 binômes vont être proposé au niveau national.
- Alain Desplaces propose une compensation financière à l'intention des juges-arbitres ou accompagnateurs pour les rencontres « annulées » aux motifs :
  - faute administrative de la ligue (doublon, date erronée, mauvaises transmissions COC ou CTA, etc.) => imputation ligue ;
  - fautes imputables aux clubs (forfaits ou reports ou autres raisons non validées COC, etc.) => imputation club fautif (non inscrit en péréquation).

Le CA doit choisir entre 2 options :

- proposition A : 25 € forfaitaires / arbitre quel que soit la rencontre ;
- proposition B : montant du forfait kilométrique guide financier.

⇒ *Le CA valide à l'unanimité des présents la proposition B*

- La CTA s'interroge sur la faisabilité d'inclure une nouvelle sanction *Arbitrage jeunes*, notamment pour l'encadrement, afin de les sensibiliser aux difficultés de l'arbitrage.

De la même façon, peut-on donner un TIG (travail d'intérêt général) comme sanction ?

Maryse Pivonet précise que les sanctions actuelles sont celles contenu dans les règlements fédéraux, et que territorialement il est difficile d'en appliquer d'autres.

- La CTA envisage de lancer un audit sur la formation T3 (adultes) auprès des commissions d'arbitrages départementales.

L'ensemble des présents trouvent l'idée très intéressantes et souhaitent avoir un retour.

#### > **Statuts & règlements**

- Pascal Jeunehomme fait un point sur les équipements nécessaires par comité pour pouvoir mener à bien la tâche des homologations de salle.  
Certains comités n'étant pas équipés, un devis est demandé pour pouvoir passer les commandes nécessaires à cette action d'homologation.
- Proposition d'évolution de la CMCD  
Le règlement CMCD voté lors de la dernière AG contient certaines erreurs. Pour y palier, Pascal Jeunehomme propose 3 points :
  - Une rectification d'un oubli dans le critère sportif (2.1).  
L'évolution consiste à rajouter dans le nombre d'équipes jeunes les équipes en championnats de France.
  - Un assouplissement dans le critère d'arbitrage (2.3).  
L'évolution consiste à pouvoir remplacer son arbitre T1 ou T2 par 2 arbitres T3 (avec un minimum de prestation).
  - Un assouplissement d'une règle discriminante et contournable dans le critère juge-arbitre jeune (2.4).  
Plus d'obligation d'une jeune arbitre jeune féminine pour certaines équipes.

#### > **Organisation des compétitions**

Christian Zakarian informe le CA que la COC ne rencontre à ce jour pas de problème particulier.

#### > **Formation**

Monique Ansquer informe le CA qu'une formation « dirigeant » pourrait être proposée à l'occasion du prochain Tiby Val-d'Europe (mois d'avril).

#### > **Féminisation**

Odile Dubus fait un point sur le bilan du séminaire du 17/12/2022, et notamment sur les 3 projets qui ont été élaborés par les groupes de travail lors de ce séminaire.

- Challenge Hand à 4 U11F
- Handballeuse avant 10 ans
- Commutariat

#### > **Technique**

- Les stages de Noël pour les garçons et les filles se sont bien déroulés.
- La ligue travaille pour la mise en place d'un intercomités Beachand vers le mois de mai 2023.

#### > **Évènementiel**

- Tiby U21 Val-d'Europe 2023  
Les travaux d'organisation sont en cours.  
Seront présents la France, la Tunisie, la Serbie et la Hongrie.
- Tournoi international féminin à Meudon  
Ce tournoi est pérennisé dans le temps. La prochaine édition devrait se dérouler en juin 2023, toujours avec les U20F.
- Relance du Tournoi Georges-Iltis (Essonne/Paris)  
La ligue a reçu l'aval de la fédération pour organiser un tournoi en décembre 2023, cette fois ci avec les U18F.  
Les matches se dérouleront sur les 2 comités.
- Finalités des championnats de France  
La ligue commence à travailler sur ces finalités.

#### > **Réclamations & litiges**

Béatrice Blasak indique que la CRL a du retard dans le traitement des dossiers, mais les délais légaux sont toujours respectés.

Un travail va commencer avec les comités pour territorialiser complètement cette commission.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

### > **Intégrité**

Béatrice Blasak annonce qu'il existe maintenant 1 binôme « référent intégrité » par comité.

Le travail suit son cours avec des webinaire d'information, des interventions de « colosse aux pieds d'argile », et des actions sur l'ensemble du territoire.

### > **Discipline**

Maryse Pivonet informe que, malheureusement, le nombre de dossiers ne baisse pas.

### > **Médical**

Dominique Rivière indique qu'il a toujours du mal à communiquer avec les médecins de pôle.

### **POINT FINANCIER**

> Rien de particulier à signaler.

### **POINT LICENCES**

> Voir présentation en fin de PV.

Philippe Pudelko rappelle l'objectif de la ligue qui est de 50 000 licences (hors événementiel) pour la saison.

### **TOUR DES COMITÉS**

> **CDHB75 / CDHB91 / CDHB92 / CDHB93 / CDHB94 / CDHB95**

### **AG LIGUE**

> La ligue propose aux comités l'organisation de l'AG de juin 2023. Les candidats devront se manifester auprès de la secrétaire générale.

### **QUESTIONS DIVERSES**

> Aucune question diverse

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h16.*

*Dates des prochains CA : 18 mars, 6 et 20 mai 2023*

*Dates des prochains CT : 15 février et 17 mai 2023*

*Dates des prochains CD : 15 avril 2023*

*Date AG fédérale : 12 au 14 mai 2023*

*Date AG régionale : 17 juin 2023*



Marie-José Gaudefroy  
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko  
Président

LIGUE  
ÎLE DE FRANCE  
FFHANDBALL



# Conseil d'administration du 14 janvier 2023

# Ordre du jour

## CA ligue

- Informations CTI
- Tour des commissions et des activités
- Point financier
- Point licences
- Tour des comités
- AG ligue
- Questions diverses
- Annexes

# **CTI** **(contrat territorial individualisé)**

## PRÉAMBULE

- Le projet politique HANDBALL 2024 a fixé 4 axes de performance pour la fédération française de handball pour la présente olympiade.
- Le CTI est un dispositif collaboratif entre la fédération et ses ligues et comités constitués en territoires.
- Ce contrat est destiné à accompagner la mise en œuvre du projet fédéral à l'échelon territorial en synergie et complémentarité des différents dispositifs existants.
- Ce contrat établit les modalités de collaboration entre la fédération et les territoires dans un esprit de confiance et de partage sur la base d'objectifs et d'indicateurs convenus au regard des priorités du projet fédéral.

# CTI PERFORMER SPORTIVEMENT

Objectifs	Indicateurs	Résultats obtenus
Obj1 : Déployer le dispositif des pôles espoirs dans le territoire	Présence d'un pôle espoir masculin Présence d'un pôle espoirs féminin Nombre de sites de pôle	Oui 30 athlètes en accession 7 en excellence et 17 listés (U17-19) Oui 30 athlètes en accession 10 en excellence et 12 listés (U18-16) En Masculin 1 site accession et 1 site excellence à Eaubonne En féminin 1 site accession à Châtenay-Malabry 1 site accession à Fontainebleau et 1 site excellence à Châtenay-Malabry
Obj 2 : Déployer une détection optimisée	Participations aux IP Participations aux II Participation aux IC	IP : Oui : Masculin 2 <sup>e</sup> Féminin 4 <sup>e</sup> IL : Oui : En féminin : Équipe 1 classée 4 <sup>e</sup> Équipe 2 classée 11 <sup>e</sup> En masculin : Équipe 1 classée 6 <sup>e</sup> Équipe 2 classée 11 <sup>e</sup> IC : 100 % de participation aux ICT sur l'année N-1, N et sur l'année N+1 ICN 6 équipes qualifiées aux ICN : les autres, 2 équipes Participation au trophée des comités. Résultat Champion de France Val-de-Marne, 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> (93 & 77)
Obj 3 : Déployer le PPF Arbitrage	0,5 ETP professionnel avec mission de référent PPF arbitrage Présence de RH (pro ou bénévole) identifiées et qualifiées sur le territoire (ligue, comités, clubs), dédiées à l'accompagnement des écoles d'arbitrage à raison de 10h/club	Marc Hajicek (CTF Arbitrage de la Ligue) à 0,5 ETP sur la conception et la mise en œuvre du PPF arbitrage. 0.5 ETP bénévole par Comité (8) soit 4 ETP pour le suivi des JA et JAJ sur les départements Formation OTM 174 inscrits 131 reçus sur 60 clubs 92 écoles d'arbitrage certifiées sur le territoire (130 animateurs et 152 accompagnateurs)





# CTI | PERFORMER SOCIALEMENT

Objectifs	Indicateurs	Résultats obtenus
Obj 1 : Elargir les compétences des dirigeants et encourager l'engagement associatif	Nb de jeunes encadrants de moins de 30 ans ?	388 jeunes dirigeant sur les 3422 de la Ligue 21/22
Obj 2 : Lutter contre toutes formes de déviances et de violences dans le handball	Taux d'attestations d'honorabilité / total de licences des adultes Nb de temps de sensibilisation organisés par le territoire	Taux d'attestation : 8% (3574) Licences 21/22 : 46981 Formations avec Colosse aux pieds d'argile sur la Ligue Stand Intégrité au final 4 du CF -18 Masculin au PSG en juin 2022 Kakemono pour la prévention fourni à tous les clubs de la Ligue
Obj 3 : Encourager l'accès à une pratique sportive inclusive en phase avec les attentes de notre société dans tous les territoires	Augmentation des licences hand ensemble Augmentation des licences handfit Appréciation de la pratique du hand à 4 Appréciation de la pratique du beach Augmentation des licenciés babyhand Augmentation des licenciés 12 – 18 ans	Augmentation de 73% en féminin et 180% en masculin Augmentation de 80% en féminin et stable en masculin Pris en compte par un salarié de la Ligue (Mohamed Merabet) Pris en compte par un salarié de la Ligue (Thomas Caradec) Augmentation de 140% en féminin de 71% en masculin Gest'hand ... (comparaison 2020/21/ 12/16 ans =
Obj 4 : Aider les clubs à devenir une cellule de progrès social au sein de leur environnement	Nombre de clubs labellisés FFHandball (nouveau label)	École de Handball 189 au total : (+ 19 par rapport à l'avant COVID). 36 Or / 62 argent / 64 Bronze 27 Simple. Ecole d'arbitrage 96 au total ( - 48 par rapport à l'avant COVID) Or 36 Argent 62 Bronze 64 Simple 27
Obj 5 : Favoriser l'engagement citoyen et l'insertion professionnelle des jeunes.	Nombre de jeunes en missions de service civique au sein des structures du territoire Nombre de clubs du territoire proposant des missions d'intérêt général pour les jeunes engagés dans le dispositif du Service National Universel	En 2021-22 : 79 service civique répartis dans 53 structures (49 masculins et 30 féminins) 5 structures en 2021 (CD95, PSG, Nangis, Soisy Andilly Margency, Malakoff.
Obj 6 : Renforcer la place du handball au sein de l'école et assurer la continuité éducative entre le milieu scolaire et le club ;	Nombre de clubs en convention avec le milieu scolaire et leur collectivité territoriale pour intervenir (en temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire)	En cours de comptabilisation pas les infos à ce jour. Pour la ligue : USEP signé le 10 décembre. UNSS Créteil le 10 décembre. FFSU signé le 7 avril Déploiement de la convention au niveau des comité et des clubs.

# CTI | PERFORMER ORGANISATIONNELLEMENT (1)

Objectifs	Indicateurs	Résultats obtenus
<p>Poursuivre une politique de Professionnalisation</p> <p>Obj 1 : Professionnaliser l'encadrement au sein des structures clubs</p> <p>Obj 2 : Déployer et pérenniser le dispositif « apprentissage »</p> <p>Obj 3 : Mutualiser l'emploi en favorisant la création de « groupements d'employeurs »</p> <p>Obj 4 : Professionnaliser l'encadrement des ITFE</p>	<p>Ratio nombre de clubs total par nombre de clubs bénéficiant d'un temps salarié.</p> <p>Créer une section d'apprentissage conventionnée avec le CFA FF HANDBALL</p> <p>Nombre d'apprentis recrutés</p> <p>Nombre d'apprentis enchainant un parcours après le T4 Nombre d'insertion professionnelle après l'apprentissage</p> <p>Création de GE</p> <p>Plan de développement des compétences formalisé</p> <p>Nombre d'ETPS pédagogiques et administratifs au sein de l'ITFE</p> <p>Taux de Certificats Fédéraux et TFP portés par des cadres ayant la qualification de coordonnateur</p>	<p>256 clubs et 90 avec au moins un temps salarié (voir plus)</p> <p>2021/22 ouverture d'un partenariat CFA apprentissage conventionné avec la FFHB.</p> <p>Nb d'apprentis : 18 apprentis à la Ligue 21/22 et 24 sur les comités</p> <p>11 sur les différentes formation T5, BP APT, BP Sports Co,</p> <p>La Ligue avec son programme Coach'elles et le CD 95 avec HB Concept.</p> <p>Embauche d'un responsable pédagogique et 1.5 Administratif 10 formateurs salariés soit 4ETP</p> <p>7 salariés Coordo dont 2 Coordo de titre TFP4 &amp; TFP 5</p>

# CTI | PERFORMER ORGANISATIONNELLEMENT (2)

Objectifs	Indicateurs	Résultats obtenus
<p>Déployer le plan territorial de formation et de l'emploi pour hisser les compétences de tous les acteurs du handball</p> <p>Obj 1 : Renforcer les compétences des salariés ligue et Comités</p> <p>Obj 2 : Renforcer les compétences de l'encadrement technique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Déployer le titre 4</li> <li>– Déployer le titre 5</li> <li>– Déployer les CF du titre 4</li> <li>– Déployer les CF complémentaire du titre 4</li> <li>– Déployer les CF du titre 5</li> </ul> <p>Obj 3: Renforcer les compétences de l'encadrement de l'arbitrage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Déployer les Certificats de l'Arbitrage (AEA / AcEA / AT / JAT/ OTM)</li> </ul> <p>Obj 4 : Renforcer les compétences des encadrants de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Déployer l'animateur de formation</li> </ul> <p>Obj 5 : Féminiser l'encadrement des ITFE</p> <p>Obj 6 : Renforcer les compétences des dirigeants</p>	<p>NF</p> <p>Formaliser le plan territorial de formation et de l'emploi</p> <p>Plan formalisé</p> <p>Nbr de stagiaires en insertion professionnelle après la formation</p> <p>Nbr de stagiaires en insertion professionnelle après la formation</p> <p>Ratio nombre de CF déployé / nombre total de CF</p> <p>Ratio nombre de CF déployé / nombre total de CF</p> <p>Ratio nombre de CF déployé / nombre total de CF</p> <p>Ratio nombre de CF déployé / nombre total de CF</p> <p>Ratio Nombre de formateurs qualifiés / nombre de formateurs intervenants ITFE</p> <p>Nbr d'accompagnement VAE réalisé par un accompagnateur VAE habilité</p> <p>Taux de féminisation dans les métiers de la formation</p> <p>Nb de dirigeants ayant suivi une formation</p>	<p>Bilan, FPC</p> <p>Fait lors des entretiens individuels, et en grande partie toute les demandes ayant un intérêt pour le développement de la Ligue sont validés.</p> <p>Ouverture d'un TFP4, 21 inscrits et 15 sont en fonction dans une structure. (Les 6 coach elles embauchées)</p> <p>Ouverture d'un TFP5, 15 inscrits normalement tous en fonction dans un club (+ 6 qui n'ont pas donnés suite)</p> <p>Voir bilan</p> <p>Voir bilan</p> <p>Performer, non déployé en modulaire 22/23</p> <p>OTM 9 sessions AEA 1 session ligue AcEA Comité 8 JAT 1 session ligue</p> <p>10 formateurs + 8 auto-entrepreneurs tous qualifiés</p> <p>Pas de demande de VAE</p> <p>30% (Halima, Béatrice et Manon)</p> <p>138 sur 10 journées de formation sur différents sujets.</p>

# CTI | PERFORMER ORGANISATIONNELLEMENT (3)

Objectifs	Indicateurs	Résultats obtenus
<p>Digitaliser l'offre de produits et de services vers les clubs et les licenciés :</p> <p>Obj 1 : Déployer les outils digitaux auprès des clubs</p> <p>Obj 2 : Digitaliser les outils de gestion pédagogique et administratif de la formation (ITFE)</p> <p>Obj 3 : Produire des contenus pédagogiques diffusables au plus grand nombre (webinaires, modules FOAD, tutoriels, etc..)</p>	<p>Nombre de clubs inscrits et actifs sur My coach, HelloAsso, Sponso+</p> <p>Utilisation de campus et Utilisation de Agate</p> <p>Nombre de webinaires créés et diffusés            Nombre de modules à distance créés et diffusés            Nombre de vidéos pédagogiques créées et diffusées</p>	<p>Oui, utilisé malgré les difficultés techniques</p> <p>OUI</p> <p>4            273h hors titre Pro            2</p>
<p>Créer des équipements sportifs pour le plus grand nombre proches ou installés en zone carencée : QPV, ZRR, outremer cet objectif fera l'objet d'un financement supplémentaire au budget de la FFHB consacré au CTI</p> <p>Obj 1 : Implanter des terrains de beach handball</p> <p>Obj 2 : Implanter des terrains de hand à 4 extérieurs en relation avec un projet de club</p>	<p>Nombre de terrains de Beach créés</p> <p>Nombre de terrains de hand à 4 en dur externe créés</p>	<p>7</p> <p>13</p>

# CTI | PERFORMER TERRITORIALEMENT

Objectifs fixés	Intitulé de l'action spécifique	Indicateurs de réussite choisis	Résultats obtenus
Renforcement de la structure	Embauche salariée sur l'ITFE : 1 responsable Pédagogique, 1,5 support administratif 1 sur le PPF 1 salarié, sur le Dev 1 salarié et sur le SAC 1 salarié (Féminisation)	Nombre de formation déployée Nombre de Licencié Taux de féminisation	Hausse de 15% et prévu idem sur 22/23 +20% 20-21 (+7780 /20-21) + 3%, prévu +5% 22/23 (31.5%)
Renforcement des liens avec les CD	Action commune (détection, formation, etc...) Séminaire ETR régulier (Corse...) Conseil territorial régulier	Inter comité N+1 Recrutement Coach elles/comité	Validé pour la mandature Embauche de l'ensemble de la promotion 21/22 (6 filles)
Evénement territorial avec un impact national	TIBY Eaubonne / TIBY Serris Championnat France Ultra marin Finalité Championnat France amateur Tournoi international Meudon féminin Tournoi Iltis Jeune Féminin Opération Grand stade	Taux de remplissage et impact régional formation (Recyclage) Nbr de licences événementiel	Evénement tjrs apprécié pas de perte financière. Recyclage + de 70 inscrits à chaque proposition. En hausse et proposition d'un retour de 0.5€/licence créés aux structures
Dirigeants	Accompagner nos structures	Nbr de dirigeant création Nbr de dirigeant Renouvellement	939 2483 Soit 3422 dont 388 moins de 30 ans (+10%) (3125 en 20/21)
Féminisation de nos structures	Coach'elles	Nombre de comité représenté Taux d'embauche	6 sur 8 100%. Les 6 jeunes filles sont embauchées pour 4 d'entre elles en clubs, 1 au CDHB 94 et 1 à la Ligue avec des MAD Comité 95 et clubs du 95.

# Tour des commissions et des activités

## Propositions de compensation financière à l'intention des juges-arbitres ou accompagnateurs pour les rencontres « annulées » aux motifs :

- Fautes administratives de la Ligue : doublon, date erronée, mauvaises transmissions COC ou CTA, *etc.* IMPUTATION : LIGUE
- Fautes imputables aux clubs : forfaits ou reports ou autres raisons non validées COC, *etc.* IMPUTATION : CLUB FAUTIF – NON INSCRIT EN PEREQUATION

## Montants proposés :

- Proposition A : 25 € forfaitaires /arbitre quel que soit la rencontre
- Proposition B : Montant du forfait kilométrique guide financier

0 à 60 km	Péréquation JA/JAJ	25 €
61 à 120km	Péréquation JA/JAJ	45 €
121 à 180 km	Péréquation JA/JAJ	60 €
Supérieur à 180 km	Péréquation JA/JAJ	0,35 €/km

- **Proposition sanction disciplinaire possible ou non**
  - Peut-on envisager la sanction d'arbitrer des jeunes surtout pour l'encadrement ?
- **Audit des commissions d'arbitrage départementales formation T3 (adultes) :**
  - Date des stages, difficultés ?
  - Formation continue – Contenu(s) ? Difficultés ?
  - Critères de désignations Difficultés ?
  - Accompagnements nombre ? Difficultés ?
  - Accompagnateurs nombre / qualifications ? Difficultés ?
  - Application et utilisation de la feuille de suivi territoriale ? Difficultés ?
  - Difficultés diverses hors discipline ?
- **Questions diverses**



# CSR - Equipement

- Point sur les matériels par comités
  - CDHB75 : 1 luxmètre et 1 télémètre
  - CDGB77 : 1 luxmètre hors d'usage et irréparable
  - CDHB78 : rien
  - CDHB91 : rien
  - CDHB92 : 1 luxmètre
  - CDHB93 : sans réponse ou rien
  - CDHB94 : 1 luxmètre et 1 télémètre
  - CDHB95 : rien

## Évolution règlement CMCD

- Une rectification d'un oubli dans critère sportif (2.1)
- Un assouplissement dans critère d'arbitrage (2.3)
- Un assouplissement d'une règle discriminante et contournable dans critère juge-arbitre jeune (2.4)

# CSR | Proposition CMCD

## *Rectification d'un oubli dans critère sportif*

- 2 SOCLE INCOMPRESSIBLE
- **2.1 Critère sportif**

Pour chaque équipe plus de 16 ans masculine ou féminine engagée au niveau régional, le club doit avoir engagé au plus tard le 30 novembre une équipe de moins de 13 ans, ou moins de 15 ans ou moins de 18 ans. Il peut s'agir d'une équipe engagée en championnat départemental, régional ou **national** et doit comprendre au moins 7 joueurs ou joueuses de même sexe que l'équipe de référence.

# CSR | Proposition CMCD

## *Assouplissement dans critère d'arbitrage*

### • 2.3 Critère arbitrage

Pour chaque équipe plus de 16 ans masculine ou féminine engagée au niveau régional, le club doit présenter un arbitre de grade territorial T1 ou T2 (ou national), validé par la CTA (ou la CNA) qui doit assurer au minimum 12 prestations sur désignation de la CTA. Ces prestations sont constituées par des arbitrages de matches en catégorie plus de 16 ans et des matches du championnat de France jeunes ainsi que des matches de coupe de France (ne sont pas pris en compte les arbitrages effectués dans le championnat « Sport en entreprise »). Alternativement, le club peut présenter un accompagnateur d'école d'arbitrage ayant été inscrit au moins sur 7 feuilles de match (journées différentes) sous réserve que le club dispose d'au moins 1 animateur d'école d'arbitrage. **Alternativement, une équipe (et seulement 1) par club peut présenter deux juges territoriaux T3 qui doivent assurer chacun au minimum 12 prestations indifféremment départementales ou régionales et hors club(s) d'appartenance.**

# CSR – Proposition CMCD

***Assouplissement d'une règle discriminante et contournable dans critère juge-arbitre jeune***

## • 2.4 Critère Juge-Arbitre Jeune

Les juges arbitres jeunes doivent avoir moins de vingt (20) ans révolus lors de la première journée de compétition de la saison. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Lorsque le club dispose d'au moins une équipe au niveau régional ou national, il doit présenter deux juges arbitres jeunes de niveau territorial T1, T2 ou T3 (~~dont a minima une jeune fille si le club dispose d'au moins une équipe féminine en région~~) ayant effectué(e)s un minimum de 6 arbitrages sur des journées différentes.

# Projets de féminisation

## Bilan du séminaire du 17/12/22

*Créer, développer et structurer les filières féminines*

# Présentation du séminaire



Le samedi 17 décembre, au complexe Pierre-Brossolette, Saint-Maur



Support : match de comité N-1 (94 vs 77) / match de D2F (Stella St Maur vs Sambre)



42 participants au séminaire  
12 équipes participantes au plateau Hand à 4 U11F



# Déroulé de la journée

1

**Ouverture d'Odile Dubus:  
Etat des lieux du programme Coach'Elles**

2

**Intervention de Luc Sarramegna (président Stella St-Maur) et Dominique Soulis (Élue aux sports, ville de St Maur)**

3

**Présentation du diagnostic féminin par Philippe Pudelko et Béatrice Cosnard**

4

**Ateliers de travail animés par Mohamed Merabet, Louis Carrard et Béatrice Cosnard**  
**Quels outils pour créer et développer les filières féminines ?**  
**Quels outils pour structurer les filières féminines dans les clubs ?**  
**Quels rôles des zones phares pour accompagner le développement des zones blanches ?**

5

**Présentation des 3 projets :**  
**Challenge Hand à 4 U11F**  
**Handballeuse avant 10 ans**  
**Commutariat**

6

**Mot de clôture de la marraine Paule Beaudouin**



# Challenge Hand à 4 | U11F

## Pourquoi ?

- 3 comités sur 8 n'ont pas de championnat U11 féminines
- Plus facile pour un club de présenter une équipe de Hand à 4 que de Handball à 7
- Facilite le lien et créer une homogénéité avec la pratique Handball en milieu scolaire
- Capter et fidéliser le public U11 féminines, notamment celles évoluant dans des collectifs mixtes

## Comment ?

- S'appuyer sur des clubs référents pour organiser les plateaux
- Chaque club participant au Challenge aura la possibilité : de recevoir un kit Hand à 4 ainsi que de former un éducateur à la pratique du Hand à 4
- Se rapprocher de la COC régionale afin de bloquer officiellement les dates du challenge dans le calendrier des compétitions
- 6 dates entre décembre et mai (+ finalités en juin)

## Quoi ?

- Plateaux sectorisés : 1 fois par mois
- Entre 9 et 15 équipes par plateau
- Matches d'1 fois 10 ou 8 minutes
- Plateaux ouverts aux joueuses licenciées ou possibilité de créer des licences événementielles pour les clubs intervenant dans le scolaire / périscolaire / extrascolaire
- Les clubs peuvent présenter au maximum 2 équipes de 4 à 8 joueuses
- Possibilité à l'issue des différents plateaux d'organiser des finalités à la Maison du Hand

# Handballeuse avant 10 ans

## Pourquoi ?

- Augmenter les lieux de pratique et le nombre de pratiquantes moins de 11 féminines
- Faciliter et entretenir le lien avec les collectivités
- Capter un public non initié et éloigné de la pratique du handball

## Comment ?

- Identifier les clubs cibles qui ont besoin de ressources et création de bassins (club référent / « clubs partenaires »)
- Créer une base de données des centres de loisirs qui veulent participer au projet

## Quoi ?

- Initiation Hand à 4 par les clubs (soutien des comités ou d'un club porteur pour les clubs qui manquent de ressources)
- Mettre en place une formation des animateurs des services périscolaires clé en main (création de fiches pédagogiques)
- Tournoi fin de saison entre centre de loisirs (samedi ou mercredi après-midi)
- Dates des jeux du Val-de-Marne

# Commutariat (Communication mutualisation partenariat)

## Pourquoi ?

- Meilleur maillage du territoire
- Agrandir le rayonnement des clubs porteurs et de l'activité handball féminine

## Comment ?

- Phase 1 : Diagnostic des clubs des comités de la ligue
- Phase 2 : Cartographie des besoins et des ressources des clubs qui veulent rentrer dans le projet
- Phase 3 : Job dating / université / salon des étudiants / staps
- Phase 4 : Création du Vademecum les référents administratifs
- Phase 5 : La mise en place de tutorats locaux
- Phase 6 : bassin d'expérimentation

## Quoi ?

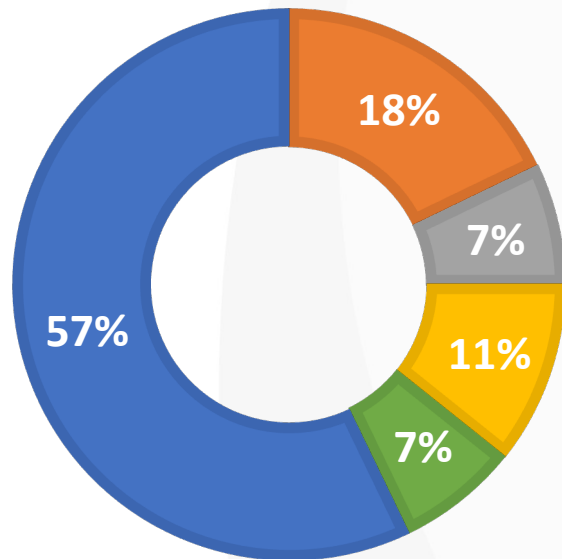
- Création d'un réseau d'échange de proximité entre un club ressource et un/ou plusieurs clubs satellites
- La mise en œuvre de tuteurs mutualisés au service de la formation et des services civiques
- Mutualisations de l'emploi (groupements d'employeurs entre les clubs et les collectivités)

# Détail des participants du 17/12/2022

42 participants...

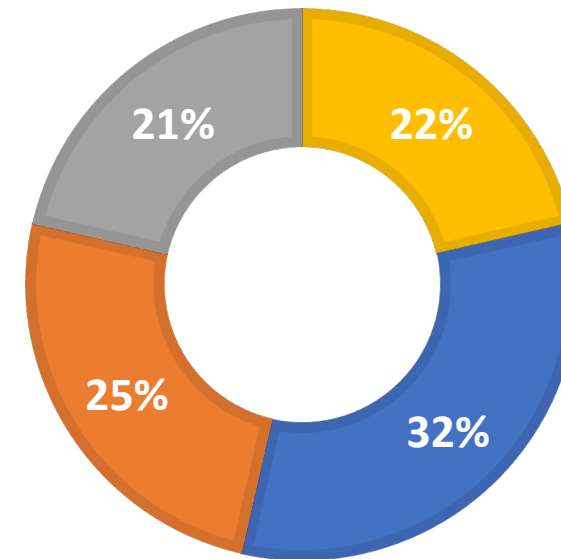
RÉPARTITION DES PARTICIPANTS PAR COMITÉS

■ 77 ■ 91 ■ 92 ■ 93 ■ 94



RÉPARTITION DES PARTICIPANTS PAR FONCTION

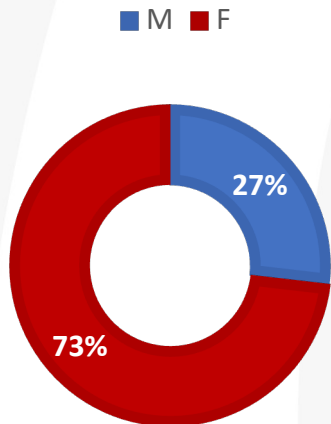
■ Dirigeant ■ Entraîneur ■ Président ■ Responsable technique



# Évolution des participants

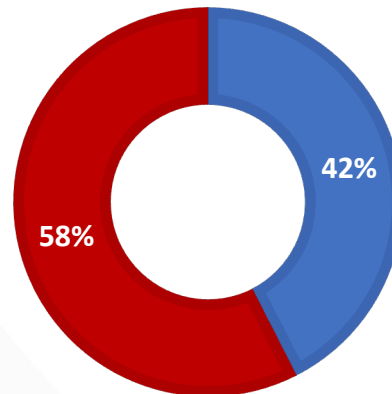
Depuis 2021 s'agissait du 3<sup>e</sup> séminaire organisé par la ligue autour de la féminisation et du programme Coach'Elles...

NOVEMBRE 2021 (PARIS 92)  
41 PARTICIPANTS



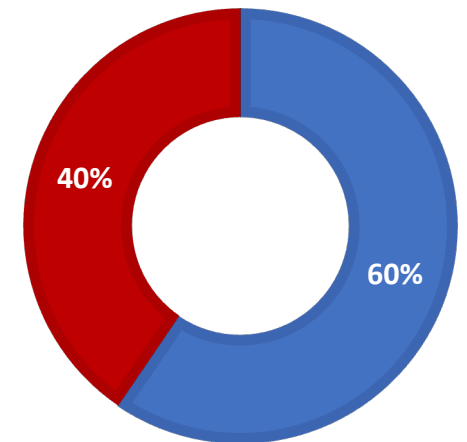
MAI 2022 (PARIS 92)  
40 PARTICIPANTS

■ M ■ F



DÉCEMBRE 2022 (STELLA)  
42 PARTICIPANTS

■ M ■ F



le prochain aura lieu le samedi 21 mai 2023 avec pour thématique l'accès à l'emploi pour les clubs et la création d'un groupement d'employeurs.

# Point Financier

# Point licences

# Point licences

Type licence	14/01/2023	31/05/2020	% (01/22)	31/05/2021	% (01/22)	31/05/2022	% (01/22)
Blanche Dirigeant	330	327	0,92%	284	16,20%	291	13,40%
Dirigeant	3 154	3 361	-6,16%	2 760	14,28%	3 046	3,55%
Corpo	111	121	-8,26%	45	146,67%	139	-20,14%
Baby-hand	2 121	1 585	33,82%	1 036	104,73%	1 957	8,38%
HandEnsemble	87	166	-47,59%	51	70,59%	127	-31,50%
Handfit	445	509	-12,57%	233	90,99%	382	16,49%
Joueur + 16 ans	12 694	13 327	-4,75%	11 004	15,36%	13 296	-4,53%
Joueur - 12 ans	13 794	14 807	-6,84%	10 594	30,21%	13 154	4,87%
Joueur 12/16 ans	13 277	14 155	-6,20%	11 698	13,50%	11 987	10,76%
Blanche Joueur +16	17	38	-55,26%	7	142,86%	16	6,25%
Joueur Indépendant	44	86	-48,84%	97	-54,64%	98	-55,10%
Loisir	2 575	2 589	-0,54%	1 394	84,72%	2 488	3,50%
<b>Total</b>	<b>48 649</b>	<b>51 071</b>	<b>-4,74%</b>	<b>39 203</b>	<b>24,10%</b>	<b>46 981</b>	<b>3,55%</b>
Événementiel	3 622	4 954	-26,89%	1 368	164,77%	7424	-51,21%



# Tour des comités

**AG du 17 juin**

# Questions diverses

# Points divers

- **Opération LIDL**
- **Dates des prochains CA Ligue**
  - **Samedi 18 mars 2023**
  - **Samedi 6 mai 2023 (visio –Vœux fédéraux pour AG FFHB les 12,13 et 14 mai)**
  - **Samedi 20 mai 2023**